

Communiqué de presse, le 1^{er} décembre 2023

Conseil d'administration de l'Agam

Le Conseil d'Administration de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam) s'est tenu ce jeudi 30 novembre 2023, sous la présidence de Laure-Agnès CARADEC.

Le Conseil est un lieu d'échanges et d'informations sur les enjeux de notre territoire. Il est l'occasion de présenter aux élus et partenaires différentes études de l'Agence, quatre d'entre elles ont été présentées :

- Les installations de recharge pour véhicules électriques (IRVE) avec le récent séminaire co-organisé avec la Métropole : l'électromobilité, quels enjeux et stratégies pour les territoires Bucco-Rhodaniens ?
- Une étude de secteurs mutualisée qui envisage les hypothèses de mutations des tissus urbains au regard notamment de leur desserte en transports en commun, de leur proximité aux espaces verts et d'un travail particulier sur l'évolution possible des formes urbaines.
- Les travaux de la future OAP Garlaban-Calanques dont les objectifs sont de reconnecter les deux grands massifs métropolitains : Le Garlaban et les Calanques, avec une démarche inédite pour la prise en compte des corridors écologiques dans le PLUi.
- Le travail sur l'immobilier de bureau avec la ville de Marseille : produire plus, sur des sites mieux connectés et accompagner la rénovation du parc en centre-ville.

Laure-Agnès CARADEC, Présidente de l'Agam, a déclaré « *La dynamique partenariale engagée depuis deux ans continue avec l'élargissement de notre écosystème et l'accueil de 5 nouveaux partenaires, ce qui nous permettra de poursuivre notre travail transversal et multithématique. Je salue l'engagement de l'ensemble de l'équipe de l'Agam.* »

Ce dernier Conseil d'administration de l'année a présenté le programme de travail partenarial 2024 prévisionnel qui reflète l'intensité de l'activité et la variété des réflexions et projets accompagnés par l'Agam. Ce conseil est également l'occasion de souligner nos relations avec la Région Sud et le CEREMA. Les agences d'urbanisme de la Région, précurseurs sur le sujet, signent une charte d'adhésion à la plateforme de connaissance du territoire ainsi qu'une convention de partenariat avec le CEREMA. L'ensemble des points à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.



Photo : Conseil d'administration de l'Agam du 30 novembre 2023

Contact presse

Céline SAMPER

Chargée de communication et des relations avec la Présidence

Mail : c.samper@agam.org

Tél. : 04 88 91 92 78 / 07 50 72 91 39

Lieu de dialogue, de mutualisation et d'expertise autour des champs du développement et de l'aménagement du territoire métropolitain et bucco-rhodanien, l'Agam, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, accompagne les différents acteurs pour favoriser l'émergence et la cohérence de politiques publiques, plus durables, au service des habitants et acteurs économiques des territoires. L'essence même de son statut partenarial se traduit par une articulation forte des acteurs et la recherche permanente d'objectifs et de projets partagés, à partir d'approches et d'éclairages mais aussi de méthodes partagées.

Avec plus de 50 ans d'expertise au service du territoire, l'Agence développe son expertise dans la plupart des champs des politiques urbaines et territoriales : planification stratégique et réglementaire, études urbaines, habitat, social, mobilité, économie, foncier, environnement, data et patrimoine. Elle est un centre de ressources territoriales pour ses partenaires. Pour ce faire, elle tient des observatoires qui lui donnent une connaissance sur le temps long des acteurs et de l'évolution du territoire, et permettent à ses partenaires d'appréhender les changements et dynamiques en cours. Cette proximité lui permet une réelle agilité dans l'accompagnement de ses membres et des travaux en co-production.